

# A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE DOA

EDITION  
“TRONC COMMUN”

## RENTRÉE 2026



Explorer

Bâtir

Grandir

Consolider

Réussir

Contactez-nous !

Rue Neuve 51 - 7060 Soignies

[www.ces-st-vincent.be](http://www.ces-st-vincent.be)

067/49.36.30



Cette brochure a été rédigée sur base des informations et de la réglementation en vigueur au moment de sa publication.

# Trois écoles, un savoir-faire

Grâce à l'étroite collaboration entre nos écoles, nous assurons une réelle continuité pédagogique aux élèves des trois implantations "Saint-Vincent".

## Le Collège Saint-Vincent 1<sup>er</sup> degré (DOA)

Rue Neuve, 51



## Le Collège Saint-Vincent 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés

Chaussée de Braine, 22



## L'institut Technique Saint-Vincent

- Section de Transition : Chaussée de Braine, 22
- Section de Qualification : Chemin de Nivelles, 8



## Deux internats privés et situés à la Chaussée de Braine, 22

- L'Internat Saint-Vincent des Tilleuls (Garçons)
- L'Internat Le Pavillon des Ormes (Filles)

→ L'inscription dans l'un de nos internats nécessite une inscription préalable dans l'un des établissements scolaires des Collèges et Institut Technique Saint-Vincent.

## Le Tronc commun en secondaire



→ Du côté des cours...

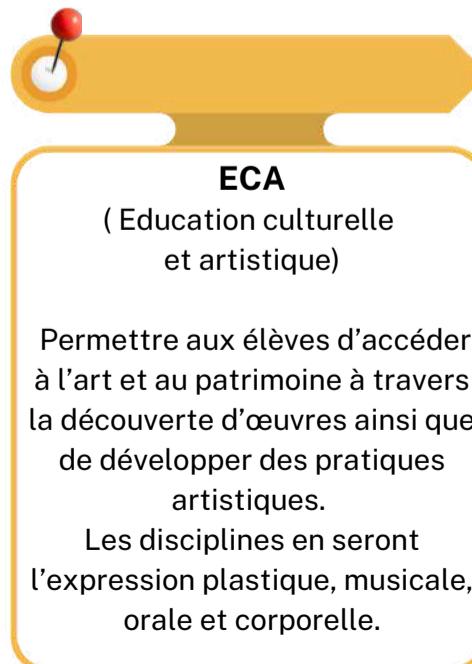
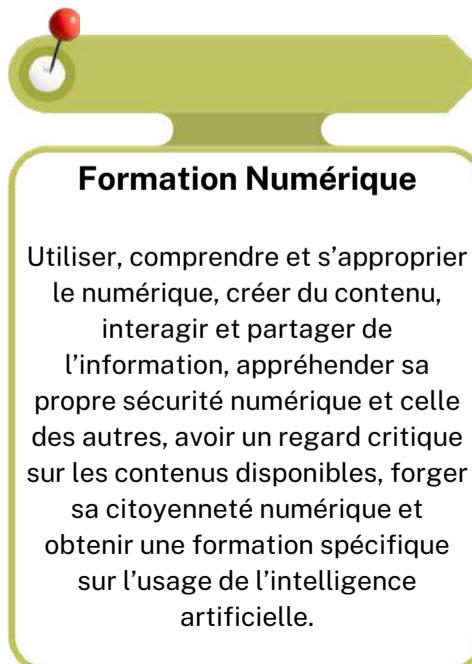
### En 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années

Cours	Nombre de périodes
Français-Langue ancienne	6
Education culturelle et artistique	2 (+1)
Langue moderne 1	4
Mathématiques	5 (+1)
Sciences	3
Sciences humaines	4
Formation manuelle, technique, technologique et numérique	3 (1FMTT + 2N)
Religion	2
Education physique et à la santé	3
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>

### En 3<sup>ème</sup> année

Cours	Nombre de périodes
Français-Langue ancienne	5
Langue moderne 1	4
Mathématiques	4
Sciences	3
Sciences humaines	4
Option orientation	8
Religion	2
Education physique et à la santé	2
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>

\* Le +1 équivaut à l'ancienne grille de cours.



# L'Accompagnement personnalisé (AP) : un levier vers l'Excellence pour tous !

Avec le Tronc commun, l'école s'engage dans une approche évolutive de l'apprentissage, structurée autour de deux niveaux de différenciation pour répondre aux besoins de tous les profils d'élèves.



- **Une réponse immédiate aux besoins de l'élève**

L'Accompagnement Personnalisé (AP) est un **moteur de réussite intégré à l'horaire hebdomadaire** (2 heures minimum au premier degré avec la présence de deux intervenants en classe). En agissant dès l'apparition des premières fragilités, ce nouveau cours transversal anticipe l'accumulation des lacunes.

Ce temps privilégié permet aux enseignants de varier leurs méthodes pour s'adapter au rythme d'apprentissage de chaque élève, d'opérer à des évaluations diagnostiques régulières, évitant ainsi de laisser certains jeunes sur le bord du chemin.

- **Valoriser les talents et dépasser les acquis**

Pour les élèves ayant déjà maîtrisé les Socles de compétences, ces heures sont consacrées à des activités d'approfondissement de certaines matières et à l'enrichissement de leurs connaissances. En proposant des défis intellectuels stimulants, l'Accompagnement personnalisé maintient l'engagement et la motivation de chacun. Cette approche différenciée permet à chaque adolescent de développer son plein potentiel, transformant l'hétérogénéité de la classe en une dynamique collective de progrès.

- **Un climat de confiance pour une orientation choisie**

Enfin, l'Accompagnement personnalisé renforce le lien entre l'élève et l'équipe éducative en offrant un cadre sécurisant où **l'erreur est traitée comme une étape normale de l'apprentissage**. En développant l'autonomie et la métacognition – la capacité de l'élève à comprendre comment il apprend – nous lui donnons les outils pour devenir **acteur de sa scolarité**. C'est cette confiance acquise au fil du Tronc commun qui lui permettra, au terme de son parcours, de poser des choix d'orientation positifs et réfléchis, fondés sur ses réussites plutôt que sur ses échecs.

L'entrée en secondaire sans le Certificat d'Études de Base (CEB) doit être vu comme **le début d'un parcours de soutien intensif et non une fatalité**. Grâce à l'**Accompagnement renforcé**, les professeurs formés à cette situation déplient une **pédagogie de la réussite spécifiquement adaptée** : un volume horaire appuyé permet de retravailler les Socles de compétences non acquis, **tout en maintenant l'élève au sein de sa classe**. Cette remédiation structurelle vise un double objectif : **combler les lacunes fondamentales pour obtenir la certification, tout en restaurant la confiance de l'élève pour garantir une scolarité ambitieuse et choisie**.

SANS  
**CEB?**

## → Un second principe d'accompagnement

Les élèves nécessitant **un suivi plus individualisé**, un dispositif complémentaire est activé :

- en réévaluant constamment des méthodes de soutien déployées lors des périodes d'accompagnement,
- grâce à l'activation formelle du Dossier de l'Accompagnement de l'Elève (DAccE) et à la réalisation de bilans de synthèse,
- en concertation étroite entre l'équipe éducative, le centre CPMS, l'équipe de Direction et les parents pour assurer une cohérence d'action.

## Notre engagement : Motivation et panouissement

**L'objectif central est de soutenir tant l'apprentissage que la motivation. Nous accordons une attention égale à ceux qui rencontrent des obstacles qu'à ceux qui n'en rencontrent pas, afin que chaque enfant reste engagé dans son parcours scolaire**

## → Un regard en perspective...

Dès la troisième année, un large éventail de cours et d'options est proposé à nos élèves.

De la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> GT

De la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> TT

De la 3<sup>ème</sup> TQP, 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> EQ et LQ



Un tremplin pour s'orienter en 4<sup>ème</sup>. Diverses options offertes au sein du nouveau Tronc commun pour mieux choisir la filière d'enseignement souhaitée, avec possibilité de changer en cours de route.

Deux filières :

- Transition et/ou qualification
- Deux options à choisir, soit 2 x 4h / semaine

## Comment travailler l'éducation au choix et l'orientation du jeune ?

Quatre leviers opérationnels mis en place pour accompagner l'élève dès son entrée dans le secondaire.

En effet, l'orientation n'est plus une activité périphérique, mais structurelle.

Elle se divise en :

- **L'approche disciplinaire** : Chaque professeur intègre l'orientation dans son cours faisant le lien entre la matière et les métiers/études.
- **Les activités dédiées** : Temps spécifiques pour la réflexion sur soi et la découverte des filières.
- **L'ouverture sur l'extérieur (Partenariats)** : L'école collaborera avec des acteurs externes (CPMS, instances bassins Enseignement-Formation-Emploi, entreprises) pour confronter l'élève à la réalité du terrain.
- **L'outil de suivi (Carnet d'orientation)** : Un support qui suit l'élève tout au long de son parcours pour capitaliser ses réflexions et expériences.



## Quelques points épingleés

Le seuil de réussite du Certificat d'Etudes Secondaires Inférieures (CESI) passera à 60%.

Des journées dédiées à la découverte des métiers seront organisées durant les jours blancs.

La langue choisie par l'élève en P3 doit être poursuivie, sauf dérogation ministérielle, jusqu'en S3.

Le latin disparait de la grille de S1 mais il revient progressivement en S2.

Le Dossier d'Accompagnement de l'élève (DAccE) reste d'actualité en mettant en évidence un diagnostic actualisé des difficultés de l'élève, la décision de l'équipe éducative de l'inscrire à un AP ciblé et l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, en épingleant les progrès du jeune.

Le maintien de l'élève est possible dès la S1.

# Chronologie d'une inscription



## 1. La période d'inscription 2026

La première phase débutera du **2 février jusqu'au 6 mars 2026 inclus**. La deuxième commencera **le 20 avril 2026**. **Aucune inscription par mail ou par téléphone**. Durant la première phase, l'ordre chronologique n'est pas pris en compte. A l'inverse de la seconde phase (reprise des inscriptions) qui commencera le **20 avril 2026**.

## 2. La période d'inscription légale

Pour vous accueillir au mieux, nous organisons cinq journées spéciales où vous êtes invités à venir nous déposer le Formulaire Unique d'Inscription (le « FUI », remis par l'école primaire et signé par sa direction) en prenant rendez-vous sur notre site : [www.cesv.be/rdv-inscriptions](http://www.cesv.be/rdv-inscriptions). Veillez à vous munir de la carte d'identité des deux parents et de celle de votre enfant s'il devait en être porteur.

**Ces cinq premières journées consacrées aux inscriptions se dérouleront au DOA, rue Neuve 51 à 7060 Soignies, les lundi 2, mardi 3, mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 février 2026, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.**

Le "FUI" devra être complété par vos soins (numéro FASE de l'école : **1468** – numéro FASE d'implantation : **2952**).

S'il n'est pas possible de vous déplacer durant cette période, vous pourrez prendre rendez-vous durant le temps scolaire (de 8h20 à 12h et de 13h à 16h) **du lundi 9 février au 6 mars 2026** (hors congé de Carnaval du 16 au 27 février 2026).



**En cas de difficultés pour compléter les documents, nous nous ferons un plaisir de vous aider lors de notre rencontre.**

S'il n'est vraiment pas possible pour vous de vous déplacer durant ces périodes, vous pouvez mandater un proche. Une procuration écrite devra alors être fournie au moment de l'inscription avec une copie de la carte d'identité du mandant.

## 3. Confirmation de l'inscription

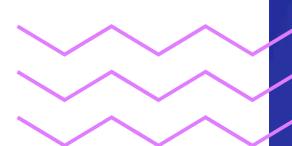


Au terme de la période, un message indiquant la situation connue par l'école sera diffusé sur notre site Internet le **6 mars 2026** en soirée. Nous vous conseillons vivement de compléter le volet confidentiel par voie électronique sur la plateforme de la FWB, « Mon espace » : [www.monespace.fw-b.be](http://www.monespace.fw-b.be), afin d'être informés tout au long de la procédure.

L'école ne reçoit d'informations à ce sujet.

Informations pratiques : <http://www.inscriptions.cfwb.be>

## 4. Ordre des priorités de la 1<sup>ère</sup> phase (jusqu'au 6 mars)



## Quelques précisions :

- **Fratrie** : Frère(s) et/ou sœur(s) déjà scolarisé(e)s dans le CES Saint-Vincent (cela concerne les familles recomposées).
- **Situation précaire** : Enfants placés dans un home, en famille d'accueil, placés par le Juge...
- **Besoins spécifiques** : Enfants porteurs de handicap(s) avéré(s) ou enfants en intégration (avec accord préalable de l'établissement d'enseignement secondaire spécialisé, de la famille, de la Direction et du PMS au plus tard le 6 mars 2026).

**⚠️** Pour cette dernière priorité, la prise d'un rendez-vous avec la Direction est impérative, afin de garantir le respect des délais de remise du projet d'intégration. Le dossier doit être finalisé pour le 6 mars 2026 au plus tard.

## 5. Documents à fournir si vous souhaitez faire valoir une de ces priorités



**👉 Aucune priorité ne peut être validée sans document officiel.** Pour ce faire, ces documents gratuits sont disponibles dans les Administrations communales ou sur le site <https://mondossier.rrn.fgov.be/fr/>

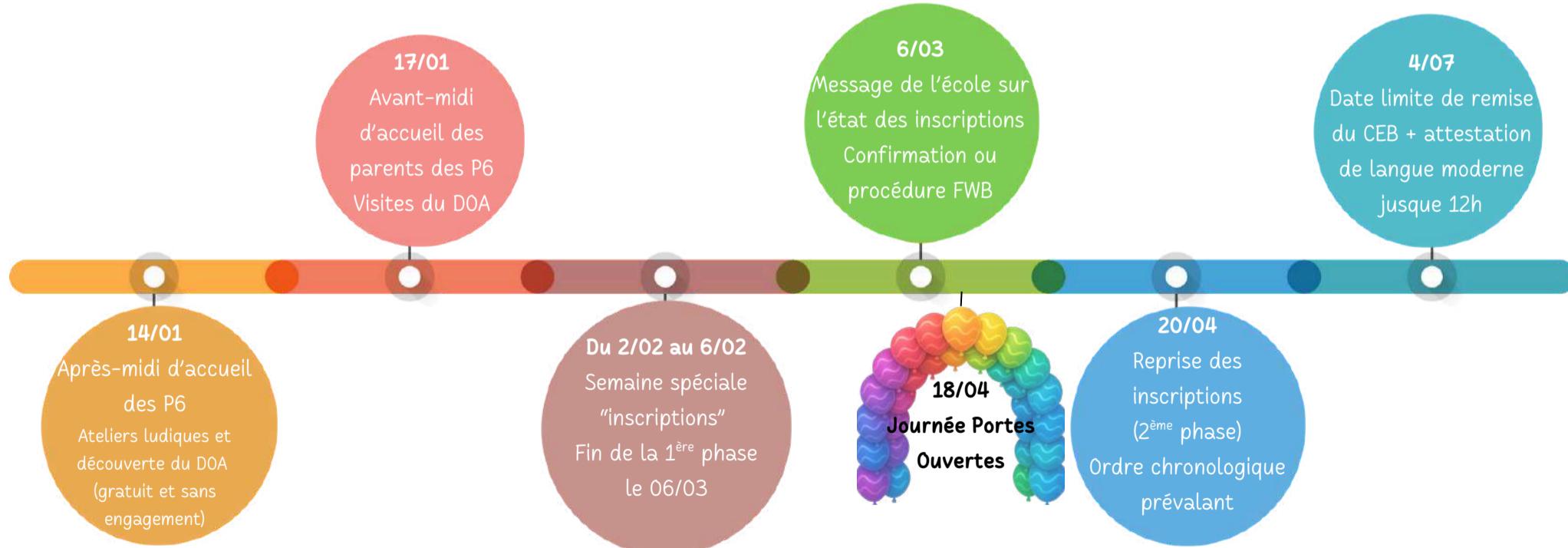
## 6. Aucune inscription en dehors de la période légale

Les inscriptions sont suspendues du **7 mars au 19 avril 2026 inclus**. Au-delà de cette période, vous ne pourrez plus bénéficier des priorités définies par le Gouvernement. Dès le **20 avril 2026**, les inscriptions reprennent dans l'ordre chronologique.

## 7. L'obtention du CEB (ou non) et le suivi

Celui-ci, signé du nom de l'élève et l'attestation de langue moderne de votre enfant devront être déposés sans tarder au secrétariat de l'école (8h-12h00 / 12h30-16h00), Rue Neuve, 51, et ce jusqu'au samedi 4 juillet 2026 à 12h au plus tard.

Merci de vous munir de la carte d'identité de votre enfant.

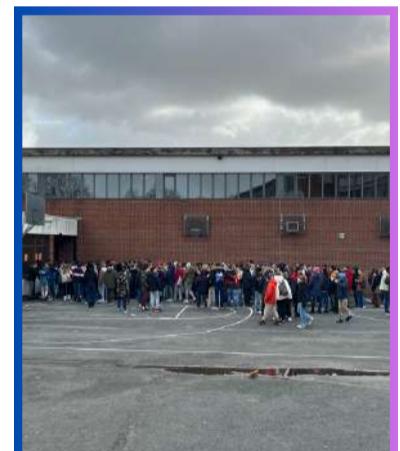


# Ce que nous proposons...

## De nombreux espaces à disposition des élèves

### Des lieux de convivialité ou de détente pour se rassembler lors des repas ou des récréations

Les différents réfectoires, des tables de pique-nique extérieures, une bibliothèque accessible tous les temps de midi (documentation liée aux cours, BD, romans...), de nouveaux espaces de lecture aménagés en extérieur, des cours de récréation, un parcours santé, des tables de ping-pong, des kickers, des terrains de football et de basket, l'organisation de divers tournois et matchs durant l'année, un parcours "VITA", l'accès à des jeux de société...



## Des lieux consacrés au travail et au développement personnel

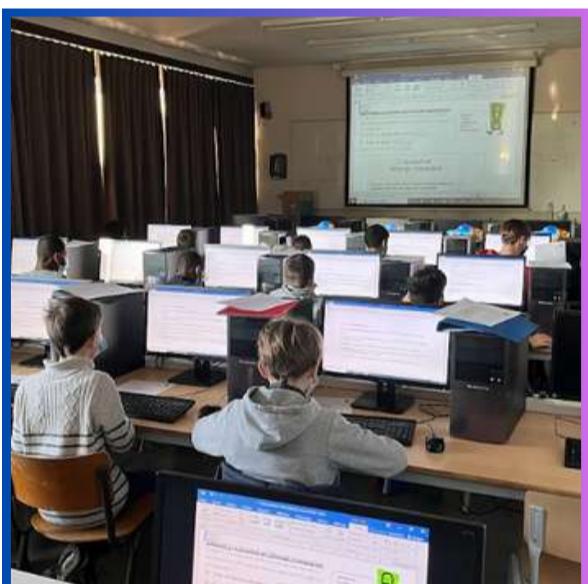
Des salles d'étude, plusieurs laboratoires et locaux informatiques, des salles de gymnastique, un hall Omnisports, un terrain d'athlétisme.



## Des locaux et infrastructures liés aux nouveaux cours :

### FMTT/N et ECA

- Des salles d'informatique



Pour une école connectée avec des moyens à la hauteur de nos ambitions :

- Google Classroom pour le journal de classe en ligne
- Locaux 100% équipés d'un ordinateur, d'un projecteur et d'un écran
- Ecrans interactifs et Ebeam
- Prêt de matériel informatique
- Accès facilité à des ordinateurs en cas de besoin
- Bulletin "Cabanga"

• Local de FMTT

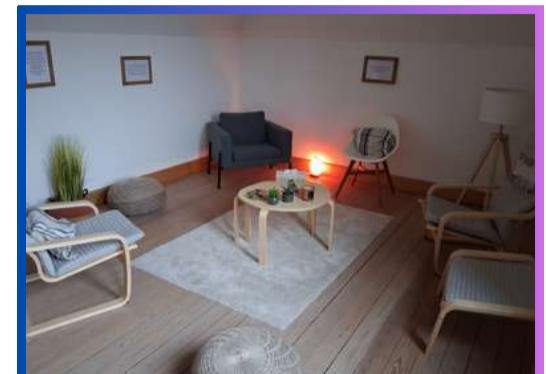


• Local d'ECA



## Des services variés

- Etude du soir surveillée et gratuite jusque 17h45.
- Repas chauds et petite restauration, accès aux micro-ondes.
- Activités de remédiation par branche.
- Coaching en méthode de travail.
- Accès libre à une plateforme d'aide aux devoirs.
- Environnement numérique de travail : "Google Workspace" : journal de classe en ligne.
- Site "DO@pp.be" pour l'entraînement, le dépassement et les révisions.
- SAS des émotions : conscients d'un besoin criant et nécessaire de développer dans notre école un espace « bien-être », un SAS des émotions existe au sein du DOA. C'est un lieu destiné à l'accueil individuel d'élèves submergés par leurs émotions par des professeurs formés, afin d'accompagner de façon bienveillante leur décharge émotionnelle sans jugement ni regard extérieur. Cet espace permet un réel moment de pause et d'apaisement.



- Cellule de lutte contre le harcèlement "DO@ide" : la cellule intervient pour prévenir, écouter et accompagner les situations de harcèlement scolaire. Elle est composée de deux professeurs ainsi que du Préfet de discipline. Les élèves comme les parents peuvent contacter la cellule en toute confidentialité, soit par l'adresse e-mail dédiée ([doaide@ces-st-vincent.org](mailto:doaide@ces-st-vincent.org)), soit en déposant un mot dans la boîte aux lettres prévue à cet effet.

Cette cellule a pour objectif d'offrir un espace d'écoute, de soutien et de dialogue afin de garantir un climat scolaire bienveillant et sécurisant pour tous.

**DO@ide**  
Cellule "harcèlement"



# Une école dynamique !

## Une multitude d'activités au sein même de l'école pour une ouverture sur le monde

Le soutien de projets solidaires, un cross de la Saint-Nicolas, l'organisation des Olympiades de mathématiques, représentation des Jeunes Talents, pièces de théâtre, ...

Un **pèlerinage** permettant une cohésion de classe dès le début de l'année et une recherche de sens dans la campagne sonégienne.



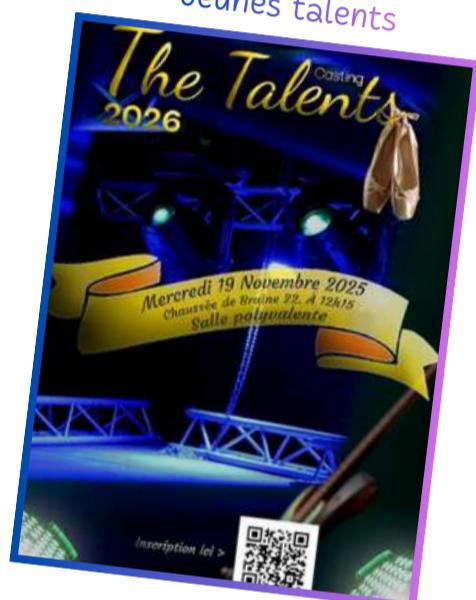
Des **animations** et des **spectacles** réguliers



Le Conseil des délégués  
La voix donnée aux jeunes



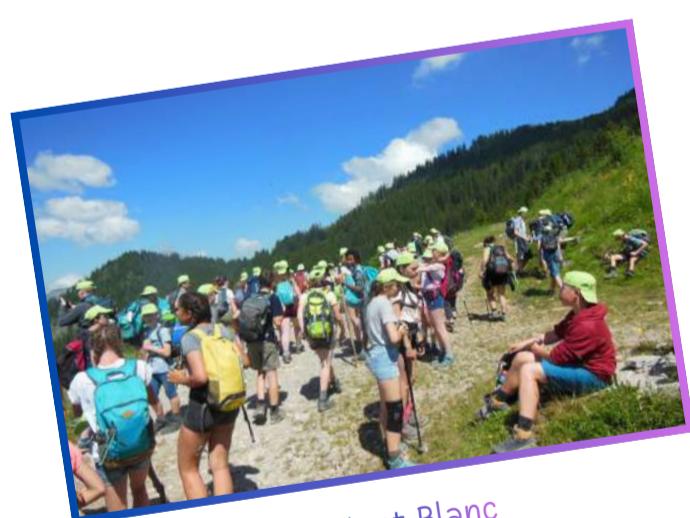
Jeunes talents



## Une ouverture à la culture en extérieur :

Des voyages scolaires et excursions de branche (Mariemont, Malagne, Futuroscope, Sparkoh, ...).

Des sorties ludiques durant les jours blancs.



Mont Blanc



Braine-le-Comte



Malagne



Accrobranche



Escalade



Futuroscope





# INTERNATS SAINT-VINCENT

**INTERNAT FILLES & INTERNAT GARÇONS**



Un choix positif, un véritable tremplin pour se construire, une superbe opportunité de rebondir ! Un cadre pensé, réfléchi, un lieu de convivialité au service de la réussite scolaire...

**INFOS & INSCRIPTIONS**

**0470 04 59 94**

L. VAN DE WALLE, PRÉFÈTE

**SITE WEB & BROCHURE**

**[WWW.CESV.BE/INTERNATS](http://WWW.CESV.BE/INTERNATS)**

**[SECINTERNAT@CES-ST-VINCENT.BE](mailto:SECINTERNAT@CES-ST-VINCENT.BE)**



0470 04 59 94

Chaussée de Braine 22 - 7060 Soignies

## Atouts supplémentaires...



Un site propre aux 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années, fermé et sécurisé.



Des classes titularisées limitant les déplacements des élèves.



Des projecteurs multimédias et des tableaux interactifs dans chaque classe.



Une rentrée en douceur centrée sur une année à la fois.



Une préparation à un large choix d'options dès la 3<sup>ème</sup> année.



Ecole ouverte de 7h30 à 17h45.



Accessibilité aisée grâce aux arrêts de bus face à l'école et la proximité de la gare.



Une collaboration et des échanges réguliers entre les parents, le CPMS, les éducateurs, les enseignants et l'équipe de Direction.



Des applications modernes au service des élèves : Do@pp.be



**Une étroite collaboration avec les écoles primaires des environs assurant la meilleure transition pédagogique pour le bien de nos jeunes.**



Pour de plus amples informations,  
n'hésitez pas à consulter le site de l'école :



067 / 49 36 30

[www.ces-st-vincent.be](http://www.ces-st-vincent.be)  
 [secretariat.doa@cesv.be](mailto:secretariat.doa@cesv.be)

**Edition 2026**